



La Confédération Générale du Travail

**« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »**

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

SUPPLEMENT N° 2 AU N° 1414 du 4 OCTOBRE 2012

NUMERO « SPECIAL ACTION DU 23 OCTOBRE 2012 »

Sommaire

	<u>Pages</u>
1. Adresse du Secrétaire Général de la F.N.E.E.-CGT	2-3
2. Appel de la Commission Exécutive Fédérale	4-5
3. Appel commun CGT et FSU	6
4. Préavis de grève CGT et FSU	7-8
5. Souscription nationale	9-10
6. Correspondants dans les régions pour le 23 octobre	11
7. Infos pratiques	12
8. Tract fédéral sur les salaires	13-14
9. Tract fédéral sur les missions – moyens	15-16
10. Appel UGFF	17-18
11. Tract UGFF sur les salaires	19-22
12. Tract UGFF sur les missions – emplois	23-26
13. Demande d'audience UGFF à la Ministre de la Fonction Publique	27-28
14. Affiche pour le 23 octobre	29



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Le 23 octobre 2012, tous ensemble dans l'action et à Paris ! Pour l'emploi, les salaires, les missions et les conditions de travail aux ministères de l'Écologie et du Logement

Montreuil, le 8 octobre 2012

Chèr-e-s camarades, Chèr-e-s collègues,

La Commission exécutive de la Fédération nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement (FNEE-CGT) des 5 et 6 septembre derniers a décidé d'un appel à la grève et à la mobilisation pour le 23 octobre prochain.

Dès le mois d'août, la Fédération CGT a interpellé la ministre de l'écologie sur plusieurs points en attente de signes forts, notamment :

- l'arrêt des restructurations et réorganisations de service ;
- l'arrêt des fusions de corps et des abandons de missions ;
- redonner du sens et des objectifs clairs aux personnels ;
- des revalorisations statutaires pour l'ensemble des agents ;
- la reconnaissance de la pénibilité avec bonification du service actif ;
- l'extension du décret amiante ;
- le retrait de la PFR ;
- la mise en œuvre de la résorption de la précarité.

Nous avons également demandé une réunion sur le schéma des effectifs et des recrutements ministériels et des établissements publics ainsi qu'une réunion spécifique sur le dossier OPA (intégration dans la fonction publique territoriale, recrutements et évolution statutaire). Nous avons enfin alerté la ministre sur la situation que les personnels vivent au quotidien: suppressions de moyens, méthodes de management abusives, accidents mortels, suicides, retard dans les actes de gestions occasionnant de gros problèmes pécuniaires.

La Commission exécutive de la FNEE-CGT a donc réaffirmé l'urgence de mesures favorables aux politiques publiques qui représentent un des points d'appui de la croissance. Elle a aussi estimé nécessaire la mobilisation des personnels pour renverser la logique de baisse des moyens et peser sur l'ensemble des revendications.

Depuis, les différentes réunions avec les ministres Delphine Batho pour l'écologie, Cécile Duflot pour le logement et Frédéric Cuvillier pour les transports, notamment :

- celle du 7 septembre ouvrant les discussions pour définir l'agenda social ministériel, qui seront conclues le 29 octobre par la ministre avant sa mise en œuvre ;
- celle du 28 septembre de présentation du projet de budget 2013 et le triennal 2013-2015 au Comité technique ministériel qui prévoit sans ambiguïté des diminutions d'effectifs d'au moins 1700 ETP et de moyens de fonctionnement des services de l'Etat, comme des établissements publics ;

- celle du 1^{er} octobre de présentation du rapport du CGEDD sur le bilan de la RGPP au ministère de l'écologie qui fait un état des situations de mal-être liées aux différentes réformes et réorganisations, qui insiste sur la nécessité de préserver le niveau départemental (DDT-M) pour la mise en œuvre des politiques ministérielles. Qui pointe également une perte de sens du fait de l'absence de perspectives « techniques » liées à la vision comptable des réformes passées et qui rappelle le besoin de faire une « pause ». En revanche, rien ou si peu n'est dit sur le rapport missions-moyens ;
- celle du 4 octobre sur les missions concernant les politiques dans le domaine du routier, du fluvial et du maritime.

Il faut y ajouter les objectifs de la Conférence environnementale des 14 et 15 septembre qui amènent là aussi l'intervention des personnels.

Alors, il y a urgence à se mobiliser pour peser sur les négociations à venir tant au niveau des ministères de l'Ecologie et du Logement (notamment sur l'agenda social) qu'au niveau de la fonction publique, du 1er ministre et des discussions parlementaires sur le budget 2013 et le triennal 2013-2015.

Pour peser sur nos revendications en termes d'emplois, de missions et de rémunérations, il faut se mobiliser le 23 octobre prochain.

Nous ne pouvons pas attendre, l'action c'est maintenant ! Tous les arbitrages ne sont pas encore rendus aussi pour obtenir satisfaction il faut créer un véritable rapport de force. Cela passe par le succès incontestable et le niveau de la mobilisation du 23 octobre prochain à Paris.

Nous serons tous collectivement responsables et comptables de ce niveau de mobilisation et donc des conséquences sur l'avenir de nos missions, des emplois, de nos conditions de travail, de nos déroulements de carrières.

Déjà, le 27 septembre dernier, la mobilisation des catégories C administrative et technique a démontré de fortes attentes et des exigences bien légitimes.

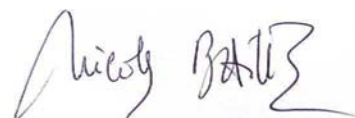
De même, le 30 septembre a l'appel d'une soixantaine d'organisation politiques, syndicales (notamment de la CGT et de la FSU) et associatives, environ 80 000 personnes ont manifesté à Paris contre les politiques d'austérité.

Je sais la capacité des militants de la CGT mais aussi des personnels à se mobiliser pour peser sur les revendications : catégorielles, statutaires, salariales, conditions de travail mais aussi sur les enjeux pour la défense et la reconquête de nos missions afin de répondre aux besoins de la population et des élus.

La Fédération CGT a recherché l'unité syndicale mais cela n'a pas été possible. Seule la FSU a répondu présent, faisant le même constat et convaincue de l'urgence à se mobiliser. Cela a fait l'objet d'un appel commun CGT-FSU le 19 septembre dernier.

J'appelle à poursuivre et rechercher l'unité syndicale la plus large possible dans les services et établissements publics.

Chèr-e-s camarades, chèr-e-s collègues, rendez-vous « tous ensemble » à Paris devant notre ministère le 23 octobre à partir de 11 heures. Dès 13 heures nous irons, en manifestant, retrouver à l'appel de l'UGFF-CGT et de la Fédération CGT des Services publics nos camarades et collègues des autres ministères et des collectivités territoriales devant le ministère de la fonction publique, de la décentralisation et de la réforme de l'Etat.



Nicolas BAILLE
Secrétaire Général de la FNEE-CGT



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Appel à la mobilisation et à la grève de la Commission Exécutive Fédérale pour le 23 octobre 2012

Notre pays connaît depuis cet été une nouvelle dégradation économique et sociale : le chômage a augmenté en juin et juillet pour le quinzième mois consécutif.

Les dépenses de consommation des ménages sont en recul au deuxième trimestre et l'INSEE anticipe une baisse du pouvoir d'achat de 1,2% cette année, une première depuis 1984.

L'accès aux soins devient de plus en plus difficile pour des millions de personnes. Un tiers de la population y renonce faute de moyens.

Les prévisions de croissance pour 2013 sont d'ores et déjà revues à la baisse et engendrent de nouvelles coupes dans les dépenses pour répondre à l'exigence de ramener le déficit à 3% du PIB l'an prochain alors que les plus aisés, notamment les rentiers, demeurent préservés.

La CGT porte d'autres exigences et une autre répartition des richesses. D'autres solutions sont possibles en passant notamment par une mise à plat de la fiscalité.

La hausse du SMIC de 2% au 1^{er} juillet, bien qu'en rupture avec les six années précédentes n'a pas répondu à l'urgence salariale.

Désirant afficher un changement avec la politique menée par Nicolas SARKOZY, le gouvernement de François Hollande a pris certaines dispositions : possibilité de départ en retraite à 60 ans pour les carrières longues, hausse de 25% de l'allocation de rentrée scolaire, hausse de 25% du plafond du livret A, refiscalisation des heures supplémentaires, créations de postes et de classes dans l'enseignement ...

Mais les salariés sont toujours en attente de mesures rapides pour la pérennisation des emplois, des entreprises, des sites industriels alors que les annonces de plans sociaux et de restructurations les conduisent par milliers vers le chômage.

La conférence sociale des 9 et 10 juillet a certes débouché sur un volumineux programme de négociations, concertations ou projets de loi qui s'étalent jusque fin 2013 mais qui ne répondent pas aux demandes de mesures d'urgence pour soulager les plus défavorisés.

En Europe, l'ensemble du mouvement syndical dénonce le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance et demande sa non ratification par les Etats. Les salariés se mobilisent contre les plans d'austérité : le 15 septembre en Espagne, le 20 septembre en Italie, le 30 septembre en France, au mois d'octobre au Royaume Uni.

Pour sa part, la Fédération CGT Equipement-Environnement appelle à un référendum pour gagner la non ratification du traité européen de stabilité, rejeté par la Confédération Européenne des Syndicats (CES) et arracher d'autres mesures !

Dans le cadre de la semaine d'action initiée par la fédération européenne de l'industrie, les fédérations CGT affiliées appellent à une journée d'action le 9 octobre avec manifestations à Paris et en province pour l'industrie et l'emploi.

Les retraités appellent à une journée nationale d'action unitaire le 11 octobre avec une manifestation nationale à Paris sur le pouvoir d'achat, la prise en compte de l'autonomie et l'accès aux soins.

Dans la fonction publique, malgré l'annonce de l'arrêt de la RGPP, le cadre budgétaire établi par la nouvelle majorité impose une nouvelle réduction des effectifs et des moyens de fonctionnement hors enseignement, police et justice ainsi que le maintien du gel des salaires pour tous les fonctionnaires. Un nouvel acte de décentralisation est annoncé et un agenda social a été présenté le 4 septembre aux organisations syndicales. Celui-ci ne doit pas faire l'économie d'un bilan des réformes pour permettre une vraie réflexion de fond sur les missions de la fonction publique, les conditions de leur mise en oeuvre et leur financement.

Le projet de décret abrogeant le décret d'application de la loi dite mobilité, instaurant notamment la possibilité de licenciement économique dans la fonction publique montre que les choses peuvent évoluer dans le bon sens.

Au ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, lors d'une première audience le 2 août, la CGT a interpellé la ministre sur plusieurs points en attente de signes forts, notamment : arrêt des restructurations et réorganisations de services, redonner du sens et des objectifs clairs pour les personnels, arrêt des fusions de corps et des abandons de missions, revalorisation statutaire pour l'ensemble des agents, reconnaissance de la pénibilité avec bonification du service actif, extension du décret amiante, retrait de la PFR, mise en oeuvre de la résorption de la précarité. Elle a aussi demandé l'organisation d'une réunion pilotée par le cabinet de la ministre sur le schéma des effectifs et des recrutements ministériels ainsi qu'une réunion spécifique sur le dossier OPA (intégration fonction publique territoriale, recrutements et évolution statutaire). De plus la CGT sera reçue fin septembre sur les dossiers voies navigables, maritime et routes.

Car à l'heure où la conférence environnementale des 14 et 15 septembre se prépare, dans les services, dans les collectivités territoriales et dans les établissements publics les personnels continuent de faire face à des situations difficiles : suppressions de moyens, méthodes de management abusives, accidents mortels, suicides, retards dans les actes de gestion occasionnant de gros problèmes pécuniaires.

La CGT note une écoute attentive et une prise de conscience de l'ampleur des dégâts de la part de la ministre mais ne constate aucune rupture dans la mise en oeuvre des chantiers ouverts pendant la RGPP.

Les personnels attendent des mesures concrètes et rapides.

La fédération nationale équipement-environnement CGT réaffirme l'urgence de mesures favorables aux politiques publiques qui représente un des points d'appui de la croissance. Elle estime que la mobilisation des personnels est nécessaire pour renverser la logique de baisse des moyens.

C'est pourquoi, elle appelle l'ensemble de ses organisations à construire dans l'unité la plus large une grande mobilisation en territoire avec un rassemblement national devant le ministère le 23 octobre pour l'emploi, les salaires et la défense et la reconquête de nos missions.

Montreuil, le 6 septembre 2012



Appel commun à la mobilisation et à la grève le 23 octobre 2012 pour peser sur les arbitrages et négociations à venir aux ministères de l'Écologie et au Logement

Suite à la table ronde sociale du 7 septembre 2012 entre les organisations syndicales et la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie Delphine Batho et le ministre des transports, de la mer et de la pêche Frédéric Cuvillier, une feuille de route sera établie et envoyée aux organisations syndicales courant septembre. Fin octobre, les ministres recevront à nouveau les organisations syndicales pour arrêter un calendrier de mise en œuvre.

La CGT et la FSU des ministères chargés de l'Écologie et du Logement conviennent qu'il y a des avancées dans la méthode et dans le dialogue social. Cependant, il conviendra de voir les décisions prises sur les différents dossiers sachant que les « contraintes » budgétaires sont « assumées » par les ministres et que certaines décisions ne dépendent pas du ministère.

Pour la CGT et la FSU des nombreux désaccords demeurent comme la réduction des effectifs, la question salariale, les déroulements de carrières notamment chez les catégories C et le devenir de certaines missions.

Sur les effectifs, nos organisations se félicitent sans ambiguïté des créations de postes annoncées à l'Éducation nationale, à la Justice ou l'Intérieur mais elles désapprouvent la poursuite des suppressions notamment à l'Écologie et au Logement. En effet, ces suppressions de postes y compris dans les Etablissements publics, ce sont des missions publiques qui sont menacées et les conditions de travail des agents qui vont encore se détériorer. Ceci est par ailleurs contradictoire avec les missions et actions nouvelles annoncées par le Président de la République et le Premier ministre lors de la Conférence environnementale des 14-15 septembre.

Il convient également de ne pas oublier les réformes annoncées avec l'acte 3 de la décentralisation et une « nouvelle » réforme de l'Etat.

Parce que les personnels attendent des mesures concrètes et rapides en rupture avec les politiques du précédent Gouvernement, les organisations syndicales CGT et FSU appellent les personnels à se mobiliser pour peser sur les négociations qui vont s'ouvrir fin octobre au sein des ministères de l'Écologie et du Logement sur l'emploi, le statutaire, les déroulements de carrière, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité avec bonification du service actif, l'extension du décret amiante, le retrait de la PFR, la mise en œuvre de la résorption de la précarité et la défense et reconquête de nos missions.

Les Fédérations CGT et FSU appellent leurs organisations à construire dans l'unité la plus large de tous les personnels et leurs organisations syndicales une grande mobilisation en territoire avec un rassemblement national à Paris devant les ministères le 23 octobre pour peser sur les négociations qui vont s'ouvrir et défendre nos emplois et missions dans les arbitrages interministériels. Les ministères de l'Écologie et du Logement ne doivent pas être la variable d'ajustement !

Montreuil, le 19 septembre 2012.



Madame Delphine Batho
Ministre de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Madame Cécile Duflot
Ministre de l'égalité des territoires
et du logement
Hôtel de Castries
72, rue de Varenne
75007 Paris

Montreuil, le 25 septembre 2012

Objet : Préavis de grève pour le 23 octobre 2012

Mesdames les ministres,

La CGT et la FSU des ministères chargés de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et de l'Egalité des territoires et du logement (METL) conviennent qu'il y a des avancées dans la méthode et dans le dialogue social par rapport au précédent gouvernement. Cependant, de nombreux désaccords demeurent comme la réduction des effectifs (qui s'apparente à une suite de la RGPP sans dialogue possible), la question salariale et le devenir de certaines missions comme l'ATESAT, l'ADS et l'ingénierie publique.

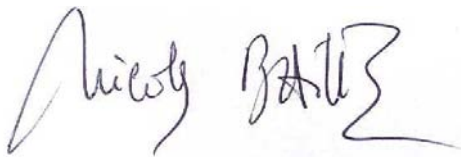
Les réductions d'effectifs et de moyens envisagées dans le PLF 2013 et le triennal 2013-2015 s'appliqueraient aussi bien dans les services de l'Etat que dans les Etablissements publics sous tutelle des deux ministères. Au demeurant, on soulignera qu'aucune suite de moyens supplémentaires n'est tirés de la feuille de route gouvernementale issue des travaux de la conférence sur la transition écologique des 14 et 15 septembre dernier. Concernant les expérimentations dans les préfetures et les directions départementales interministérielles (DDI) de deux régions et du futur acte III de décentralisation, il n'y a pas eu tentative de votre part de dialogue préalable avec les organisations syndicales.

Parce que les personnels attendent des mesures concrètes et rapides en rupture avec les politiques du précédent gouvernement, nos organisations appellent les personnels à se mobiliser pour peser sur les négociations qui vont s'ouvrir fin octobre au sein des ministères de l'Ecologie et du Logement sur l'emploi, les évolutions statutaires des corps de titulaires et des non-titulaires, les déroulements de carrière notamment chez les catégories C, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité avec bonification du service actif, l'extension du décret amiante, le retrait de la PFR, la mise en œuvre de la résorption de la précarité et la défense et reconquête de nos missions.

En conséquence, nous appelons tous les agents à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large et à participer aux initiatives qui seront organisées sur tout le territoire ainsi qu'au rassemblement national à Paris devant le ministère avec une manifestation vers le ministère de la Réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique pour peser sur les négociations qui vont s'ouvrir dans l'agenda social de la fonction publique et défendre nos emplois et missions dans les arbitrages interministériels à venir. Les ministères de l'Ecologie et du Logement ne doivent pas être la variable d'ajustement !

Dans ce cadre, nos organisations déposent **un préavis de grève pour le 23 octobre 2012**, le présent préavis valant pour les nuitées en amont et en aval de cette journée pour les agents travaillant en horaires décalés.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les ministres, l'expression de notre considération distinguée.



Pour la CGT
Nicolas BAILLE



Pour la FSU
Jean-Luc CIULKIEWICZ



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Action du 23 octobre 2012 avec manifestation à Paris

- SOUSCRIPTION NATIONALE -

Montreuil, le 10 octobre 2012.

Aux secrétaires des UF des sections, des syndicats

Chers camarades,

Nous avons décidé de faire du 23 octobre une grande journée d'action revendicative avec une manifestation nationale à Paris devant nos ministères. Les revendications sont nombreuses et les attentes des personnels sont fortes tant sur les salaires, les missions, le fonctionnement et l'organisation des services, les conditions de travail et de vie, etc.

L'objectif de 10 000 manifestants à Paris nécessite une organisation et un financement des déplacements. Nombre de départements réservent des bus pour transporter les manifestants. Si besoin, pour l'organisation pratique voir la liste des délégués de régions (PTRI et OPA) ci-jointe.

La Fédération a décidé d'organiser une souscription nationale spécifique « 23 octobre 2012 » avec la vente de billets numérotés permettant un tirage au sort avec un lot unique : **une voiture neuve de marque française.**

Cette souscription doit aider au financement des bus avec une mutualisation entre toutes les composantes de la fédération entre les départements proches et éloignés de la capitale.

Les secrétaires des sections et des syndicats vont recevoir (à partir du 8/10/12) des billets à mettre en vente le plus rapidement possible. Le tirage au sort aura lieu lors de la CE fédérale des 21 et 22 novembre 2012.

Les billets sont à vendre 10 Euros à tous : participants et non participants à la manifestation. Sur chaque billet vendu l'organisation locale gardera 5 euros et reversera les 5 autres euros à la Fédération. Il est **impératif de verser les sommes récoltées par chèque** à l'ordre de : Fédération nationale CGT Equipement-Environnement.

Les responsables locaux devront se faire enregistrer au point d'accueil tenu le jour du rassemblement à Paris, avec les souches des billets vendus et les invendus.

L'aide financière fédérale sera au maximum de 75% du coût réel du bus.

Pour ceux qui utiliseront d'autres modes de transports (SNCF, voitures) que les bus, il faudra fournir les justificatifs des frais engagés et la fédération étudiera au cas par cas la participation.

Pour toutes questions liées :

L'organisation : Didier PACOT : orga.equipement@cgt.fr ou 01 48 18 82 90
Financières : Eric BERNARD : formation.equipement@cgt.fr ou 01 48 18 82 91

Le questionnaire ci-joint sera à remettre à l'accueil dès votre arrivée à la manifestation :

Partie souscription

Département :

Organisation :

Responsable de la souscription et téléphone :

Nombre de billets reçus :

Nombre de billets vendus :

Montant à remettre à la fédération :

Chèque n°

Partie coût du transport

Bus : immatriculation :

Société de transport :

Coût du transport :

Capacité du bus :

Nombre de manifestants dans le bus arrivés à Paris :

Si action ou initiative locale le préciser :

CORRESPONDANTS DANS LES REGIONS - JOURNEE DU 23 OCTOBRE 2012

REGION	NOM	PRENOM	TEL TRAVAIL	PORTABLE
NORD PAS DE CALAIS	RAMET	Luc		06.99.81.28.97
	HENON	Fabrice	03.21.10.35.83	06.12.64.74.29
	BOULENGER	Georges	03.21.90.04.84	06.30.89.82.28
PICARDIE	DUPONT	Tony	06.34.07.11.23	06.83.36.62.87
	FERRADJI	Rachid	03.23.06.05.33	06.81.39.78.83
	LOISEAU	Stéphane		06.67.60.00.29
ILE DE FRANCE	MATHIS	Christian		06.07.89.26.60
CENTRE	GEORGES	Christian		06.87.89.20.45
	MARSAUD	Jean-pierre	02.54.08.27.67	06.75.24.42.74
	TILLIE	Raphaël	02.54.21.24.67	06.61.98.40.75
HAUTE NORMANDIE	TOCQUEVILLE SAUNIER	Christian Jean-François	02.32.81.81.21 02.32.29.23.07	06.86.28.33.18 06.84.22.26.78
BASSE NORMANDIE	FOUYET LANOË	Daniel Laurent	02.33.81.27.00	06.07.50.08.02 06.42.21.16.97
BRETAGNE	LEMEUR	Rémi		06.75.00.67.00
	FUSEL	Jean-Yves		07.86.42.84.99
	JEHAN	Daniel		06.71.00.01.25
PAYS DE LA LOIRE	LALANDE	Benoît	02.43.86.77.30	06.37.68.73.26
	RUIZ	Salvador		06.41.78.08.69
	VIOT	Patrick	02.43.09.37.80	06.60.52.34.81
POITOU CHARENTES	VERNON	Eric	05.46.98.39.11	06.85.53.48.71
	MERCIER	Francis		06.16.21.75.74
	MAROLLEAU	Jean-Marie	05.46.48.77.55	06.64.46.76.98
LIMOUSIN	SENECHAL	Jean-Paul	05.55.51.11.00	06.87.27.81.04
	BOUCHETEIL	Serge	05.55.21.56.91	06.86.30.82.39
	DECARD	Jacques	05.55.65.51.50	06.22.67.28.93
AQUITAINE	SEJOURNE	Claude	05.53.77.16.00	06.29.43.42.92
	DUROU	Jean Marie	05.58.51.31.39	06.81.22.07.50
	CLEMENCON	Jean-Paul		06.74.02.44.27
MIDI PYRENEES	CANTARUTTI	Eric	05.62.67.22.20	06.70.49.10.50
	JOURDON	David	05.65.76.10.04	06.60.86.36.42
	CARBOU	François-Xavier	05.61.96.81.66	06.21.48.21.74
CHAMPAGNE ARDENNES	RICHIER	Philippe	03.25.46.21.04	06.65.04.24.58
	BROUSMICHE	Denis		06.78.50.16.07
	MASURE	Michel	03.24.42.34.94	06.25.19.71.08
FRANCHE COMTE	CARPENTIER DUCROT	Jean-Christophe Michel	03.84.79.60.20	06.61.64.11.38
BOURGOGNE	MARIETTE	Jean	03.86.71.93.00	06.85.84.91.51
	MORIN	Roland	03.85.94.17.48	06.87.16.20.79
	GUILLEMARD	Maurice		06.87.03.66.49
AUVERGNE	NANCEY OBERT	Bruno Antony	04.70.46.83.29	06.61.56.57.90 06.89.66.07.17
RHONE-ALPES	ZIMMERMANN BLONDEL	Thierry Jean-Pierre	04.76.33.63.13	06.13.60.46.22 06.07.94.18.68
LANGUEDOC ROUSSILLON	PY FERNET JACQUET	Philippe Alain Bruno	04.67.46.34.26	06.29.30.57.28 06.73.16.44.22 06.23.83.02.67
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	SOLER ROUX	Alain Michael	04.92.30.56.00	06.20.53.13.72 07.60.91.90.56
VOIES NAVIGABLES	GRAVE CASTELAIN DETOURNAY	Didier Henri Bertrand	03.27.95.91.50 03.27.95.91.50 03.85.39.91.91	06.86.80.21.40 06.76.40.21.49 06.73.99.94.93



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Manifestation du 23 octobre 2012 à Paris

Infos pratiques

Le rassemblement est prévu à 11 h 00 devant les Ministères Ecologie et Logement Paris 7^{ème} arrondissement (dans l'attente de la confirmation de la Préfecture de police de Paris) .

Les bus déposeront les manifestants sur le boulevard Raspail face au 1 ou 2 (carrefour boulevard Raspail/ Saint Germain et rue du Bac).

Pour les arrivées en Métro : station rue du Bac, ligne 12.

L'accueil des bus se fera à partir de 10 h 00.

Il faudra désigner 1 responsable par bus afin de retrouver plus facilement les bus à la fin de la manifestation en prenant le n° de téléphone du chauffeur.

Le responsable du bus remettra aux camarades chargés de l'accueil de la manifestation (dans le véhicule dédié à l'accueil) le formulaire ci-joint (souscription nationale) soigneusement rempli avec les billets vendus, les billets invendus, le chèque représentant la somme des billets vendus. **Rappel aucune somme en liquide ne sera acceptée.**

Une délégation sera reçue par la ministre à 11 h 00 pour porter les revendications. Le compte rendu de cette audience aux manifestants sera fait vers 12 h 30.

Dès 13 heures nous irons, en manifestant, retrouver à l'appel de l'UGFF-CGT et de la Fédération CGT des Services publics nos camarades et collègues des autres ministères et des collectivités territoriales devant le ministère de la fonction publique, de la décentralisation et de la réforme de l'Etat

A 13 h 30 : audience au Cabinet de la fonction publique de la délégation FNEE – UGFF-FDSP pour porter les revendications.

A 14 h 30 : compte rendu de cette audience

15 h 00 dispersion de la manifestation, retour vers les bus stationnés à proximité.

Merci de venir très nombreux.

Un préavis de grève FNEE-CGT ; UGFF-CGT et FDSP-CGT sont déposés pour le 23 octobre.

Le 23 octobre

Tous à Paris pour salaires emplois missions

Tract n° 1 : les salaires

Des années de politiques régressives ont plongé les agents de la fonction publique dans des conditions de rémunérations et de travail de plus en plus dégradées.

Après des années successives de "modération salariale", le gouvernement SARKOZY a décrété unilatéralement, l'année même de la promulgation de la loi sur la rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique, un gel des traitements dans la fonction publique sur la période 2011 – 2013 et le gouvernement HOLLANDE ne remet pas en cause cette mesure.

Non seulement, nos salaires de base sont en chute libre et nos carrières sont écrasées, mais il faut également faire face à des ponctions supplémentaires.

Cela a commencé par la mise en place du Régime Additionnel de la Fonction Publique en 2005 (RAFP), système de retraite par capitalisation. Ce dispositif, hautement condamnable dans son principe, ôte en moyenne aux fonctionnaires 1 % du net à payer par le biais de sa cotisation.

Et voilà que, depuis 2011, nous devons faire face à une augmentation de la cotisation de pension civile qui, elle, dès 2012, nous retranche 0,54 % de pouvoir d'achat.

Ces mesures concourent à dégrader fortement le pouvoir d'achat des fonctionnaires et à renforcer l'individualisation des rémunérations via les mesures concernant les régimes indemnitaires. A cela s'ajoute l'effet d'une inflation de plus en plus marquée, entamant gravement le pouvoir d'achat de toutes les catégories.

Les agents de la fonction publique paient donc le prix fort de la politique de rigueur décidée par les gouvernements.

TRAVAILLEZ PLUS
GAGNEZ MOINS



Les fonctionnaires particulièrement lésés depuis 2000

L'inflation des prix pèse lourdement sur le budget des ménages : En 2011, l'évolution des coûts atteint :

- +23,1% pour le prix du fioul domestique
- +14,3% pour le prix des carburants
- +6,5% pour le prix de l'électricité
- +8,5% pour le prix du gaz de ville
- +10,3% pour le prix du café

De 2001 à 2011, le point d'indice a évolué en moyenne de +0,81% par an alors que l'inflation a augmenté au rythme de +2,1% par an. La perte du pouvoir d'achat du point d'indice par rapport à l'inflation a donc atteint 13% !

	Catégorie C	Catégorie B (NES)	Catégorie A	Catégorie A+
Perte mensuelle	- 233 €	- 315 €	- 436 €	- 557 €

Perte de salaire indiciaire moyenne par catégorie depuis janvier 2000 (personnel administratif)

Des débuts de carrière proches du SMIC

C'est si vrai que suite aux réévaluations du SMIC le 1er janvier (+2,4%) et 1er juillet 2012 (+2%), au demeurant plus que modestes, les gouvernements successifs ont été obligé d'en tirer la conséquence en attribuant un point d'indice supplémentaire au dessus du minimum aux premiers échelons des échelles 3, 4 et 5 de la catégorie C.

Aujourd'hui, un agent de catégorie B qui sera recruté dans le nouvel espace statutaire (NES) ne sera plus qu'à 1% au dessus du SMIC (contre 33% en 1983) et celui qui le sera en catégorie A à 15%



Un tassement des grilles indiciaires

Aujourd'hui est remise en cause la possibilité pour les agents de dérouler une carrière tout au long de leur parcours professionnel et d'atteindre le sommet des grilles indiciaires.

En catégorie C, un agent recruté à l'échelle 3 déroule une carrière de 5 points d'indice en 14 ans ! L'accès au 8ème échelon pour la catégorie est contingentée !

Les agents de catégorie B sont particulièrement déclassés au regard de leurs qualifications et responsabilités : le début de leur grille indiciaire, y compris dans le cadre du NES, s'est fortement rapproché de celle de la catégorie C.

L'enjeu de la revalorisation des grilles, c'est à la fois de reconnaître justement les qualifications des agents, leurs responsabilités, et aussi de restaurer l'attractivité de la fonction publique, pour des recrutements de qualité.

Croissance de la part variable

Le gel des traitements trahit en fait une volonté d'en finir une fois pour toutes avec le principe d'augmentation générale des salaires au profit d'un indemnitaire de plus en plus individualisé et complexe, de la NBI d'hier à la PFR d'aujourd'hui.

Il suffit de constater qu'en 1991, pour 1000 euros de salaire mensuel brut versés, on percevait en moyenne 120 euros de primes c'est aujourd'hui 220 euros par mois.

Le jour de carence

Accusés d'être trop malades, les fonctionnaires se voient imposer un jour de carence.

La perte de salaire équivaut au trentième indivisible pour chaque période de congé maladie cette mesure attaque encore le pouvoir d'achat des fonctionnaires !

La CGT revendique

- Un salaire minimum mensuel à 1 700 euros bruts
- Le Rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues au cours des années antérieures
- La Suppression des écarts de rémunérations entre femmes et hommes
- La suppression du jour de carence en cas de maladie
- Une refonte de la grille indiciaire avec une meilleure reconnaissance des qualifications (exemple : 1,4 fois le SMIC pour un recrutement niveau BAC)
- Une amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète
- L'intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut

Non à l'austérité, une autre répartition des richesses est possible !

En 2010 la rémunération moyenne des patrons du CAC 40 a augmenté de 34% !

Onze dirigeants français dépassent les 240 SMIC par an !

ET NOUS ?



**Le 23 octobre, en grève, rassemblons-nous
dans l'unité la plus large à Paris
pour l'emploi, les salaires, la défense et la reconquête de nos missions
aux ministères de l' Ecologie et du Logement**

Le 23 octobre

Tous à Paris pour salaires emplois missions

**La RGPP n'est plus,
mais la baisse des effectifs et des moyens perdure !**

Tract n° 2 : Les missions et les moyens

Lors du CTM du 28 septembre, Delphine BATHO et Cécile DUFLOT ont présenté le projet de budget 2013 et triennal 2013-2015 pour le METL et le MEDDE. Ceux-ci prévoient une diminution de - 1 750 Équivalents Temps Pleins Travaillés (ETPT) sur les services État (- 662 pour le METL ; - 614 pour le MEDDE ; - 474 pour les établissements publics) et une diminution de - 735 ETPT sur les postes des services transférés aux collectivités territoriales.

Ces baisses s'ajoutent à la dizaine de milliers d'emplois supprimés ces dernières années dans nos services dont certains ont atteint une taille critique inconciliable avec le fonctionnement normal des organisations de travail. Mais le gouvernement HOLLANDE ne considère pas les missions de nos champs ministériels comme étant prioritaires !

2009	2010	2011	2012	2013	Total baisse
69 828	65 863	62 371	59 566	52 760	- 17 068

Plafonds d'emplois ministériels en ETPT (hors établissements publics)

Vous avez dit non prioritaire ?

Entretien hivernal des Routes nationales et départementales, non prioritaire ?

Alors qu'on sous-traite, privatise, supprime les parcs, les effectifs des Directions Interdépartementales des routes (DIR) et des collectivités territoriales sont insuffisants pour l'exécution des missions opérationnelles ce qui aboutit notamment au non respect des garanties minimales du temps de travail.



Le RST et notamment le futur CEREMA, non prioritaires ?

Entre juin 2009 et décembre 2011, les CETE ont subi une diminution de 508 ETPT, portant à 1000 le nombre d'ETP supprimés en 5 ans. Effectifs, moyens et organisation sont à restaurer dans l'urgence !

Relance de la voie d'eau, non prioritaire ?

On supprime une centaine de postes vacants dans les Services Navigation avant le transfert à VNF et on refuse d'embaucher des postes d'OPA pour la maintenance des installations fluviales, on recrute des précaires pour faire face aux besoins.



10 Parcs Marins à créer avant 2013 selon la loi Grenelle, non prioritaire ?

L'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) n'a pu créer que 3 Parcs marins à ce jour, en ayant engagé 90% de ses crédits annuels disponibles depuis fin juin !



Inspection de sécurité des navires, non prioritaire ?

Pour transposer le paquet Erika III, on sous-traite l'inspection aux sociétés de classification liées aux armateurs, faute de vouloir embaucher des inspecteurs publics. L'enseignement maritime, les lycées, l'ENSM sont en situation dégradées faute de moyens et de lisibilité.



L'ingénierie publique, non prioritaire ?

Alors même que l'ATESAT est réduite à peau de chagrin, quelle réponse pour répondre aux missions d'égalité des territoires ? Quid des agents relevant de l'ADS, quels moyens dans le budget au service des collectivités ? Alors que les missions relevant de l'urbanisme, du logement et de la ville sont annoncées comme étant des programmes importants du quinquennat.



La feuille de route gouvernementale suite de la conférence sur la transition écologique des 14 et 15 septembre, non prioritaire ?

Avec notamment l'annonce la création en 2013 au titre de la préparation de la loi cadre biodiversité, d'une Agence nationale Biodiversité. Le vocable « moyens » est absent de la concertation annoncée sur « ses missions, son articulation avec les collectivités territoriales et les relations avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ».

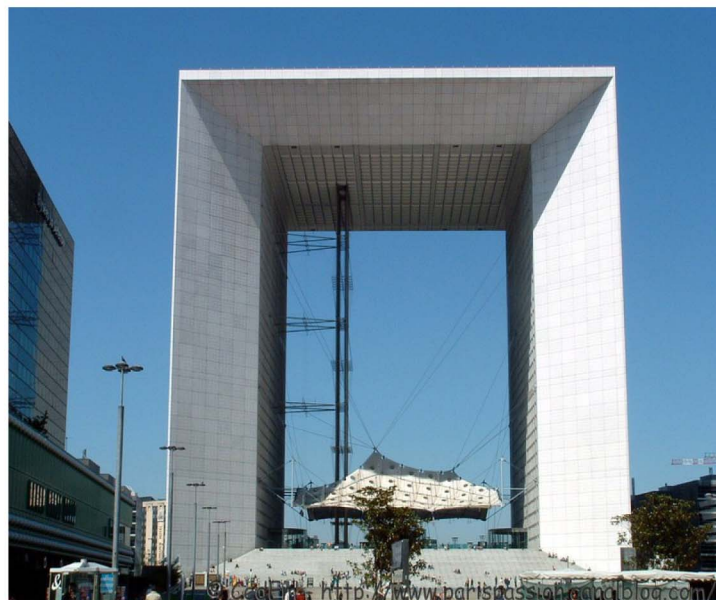
L'action sociale des agents, non prioritaire ?

Alors que les besoins en terme de restauration, d'aides, de subventions pour les actions sociales sont importants les crédits des deux ministères devraient baisser de 4,21% !.

La gestion des agents, non prioritaire ?

Le manque de moyens des services supports entraînent des retards de gestion qui pénalisent les personnels. En administration centrale les réorganisations successives de la DRH se sont accompagnées de suppressions de postes et d'une grande difficulté à pourvoir les postes restés vacants. Dans les territoires les services de gestion de personnels sont mutualisés et s'éloignent toujours plus des agents.

Nous n'acceptons pas aujourd'hui, pas plus qu'hier ces arbitrages car nos missions sont prioritaires pour répondre au quotidien des usagers, préparer l'avenir de nos territoires. Il est urgent, de faire des choix permettant de mener à bien nos missions, d'améliorer nos conditions de travail, nos déroulements de carrière, de reconnaître nos qualifications et de mettre en place un plan ambitieux d'engagements de formation ainsi qu'une action sociale digne de ce nom.



La CGT revendique

- un plan pluri-annuel de recrutements
- l'augmentation des moyens de fonctionnement courant de nos services
- l'augmentation des crédits d'action sociale
- le remplacement de tous les départs en retraite

**Le 23 octobre, en grève, rassemblons-nous
dans l'unité la plus large à Paris
pour l'emploi, les salaires, la défense et la reconquête de nos missions
aux ministères de l' Ecologie et du Logement**

SALAIRES, EMPLOI, MISSIONS, JOUR DE CARENCE : Ensemble, mobilisons-nous sur nos revendications



Dans la Fonction publique, un cycle de concertation – négociation est ouvert sur des enjeux importants : égalité professionnelle, santé au travail, parcours professionnel, dialogue social, ... L'UGFF-CGT s'en félicite d'autant plus que les échanges avec la Ministre sur ces questions sont, à l'évidence, le fruit de nos luttes antérieures. C'est dire si elle compte être offensive dans les débats qui commencent actuellement.

Mais, l'UGFF-CGT l'a affirmé d'emblée et à plusieurs reprises : face à la situation dégradée que subissent la Fonction publique et ses agents, il est indispensable de prendre des mesures d'urgence.

Sur l'emploi, l'arrêt immédiat de toutes les suppressions est un impératif, dans le même temps que des créations sont nécessaires.

Sur les salaires, l'augmentation de la valeur du point constitue une mesure de justice sociale et d'efficacité économique absolument incontournable.

Sur les missions, le bras dévastateur de la RGPP doit véritablement être stoppé et les moyens liés à leur accomplissement débloqués.

Quant à l'abrogation du jour de carence, disposition inique et inefficace, elle doit intervenir sans délai et de manière totale.

Sur toutes ces exigences essentielles, force est de constater que les réponses – ou l'absence de réponses – du gouvernement et de la Ministre ne sont pas acceptables.

Les missions publiques ne font l'objet, pour l'instant, que de déclarations non suivies d'effet, et encore, dans le meilleur des cas.

Contingentés par la logique d'austérité énoncée par le Président de la République, les salaires sont toujours bloqués et, dans de nombreux secteurs, les effectifs continuent de subir des coupes drastiques.

Et, sur le jour de carence, on a affaire à la danse des attermolements.

Pour l'UGFF-CGT, l'heure n'est pas à l'attentisme !

Dès maintenant, il faut construire les mobilisations qui nous permettent d'être entendus et d'obtenir satisfaction.

La nature et l'ampleur des enjeux nécessitent de travailler à la convergence des luttes.

C'est pourquoi, au niveau de la Fonction publique, l'UGFF-CGT appelle à faire du

23 OCTOBRE 2012 UNE JOURNEE D' ACTIONS

Pour

- ⇒ **La fin de toutes les suppressions d'emplois, et les créations nécessaires ;**
- ⇒ **La sauvegarde et le développement des missions publiques ;**
- ⇒ **L'augmentation immédiate des salaires par la valeur du point ;**
- ⇒ **L'abrogation du jour de carence.**

Ce jour-là, nous devons porter ensemble nos exigences.

Dans le cadre de cette mobilisation, nous demanderons à être reçus par la Ministre de la Fonction publique.

A cette occasion, un rassemblement sera organisé aux abords du ministère de la Fonction publique, en début d'après-midi.

Montreuil, le 27 septembre 2012

- **Une première remise des pétitions contre le jour de carence aura lieu ce jour-là.**

LE 23 OCTOBRE 2012 :

Pour les salaires et le pouvoir d'achat

Une situation catastrophique

Le tableau qui suit, en quelques cases, illustre (sans appel...) la triste réalité des salaires dans la Fonction publique :

Evolution du 1^{er} échelon des grades et catégories par rapport au SMIC
(SMIC = 100%) de 1983 à 2012

Année	SMIC	Catégorie C Echelle 2 Echelle 3 à partir 2010	Catégorie C Echelle 4	Catégorie B	Catégorie A
1983	100%	115%	123%	133%	175%
1990	100%	103%	112%	123%	158%
2001	100%	100%	103%	113%	137%
2010	100%	100%	100%	101%	118%
1 ^{er} janvier 2012	100%	100%	100%	101%	116%
1 ^{er} janvier 2012 B-NES	100%			103%	
1 ^{er} juillet 2012	100%	100%	100%	101%	113%
1 ^{er} juillet 2012 B- NES	100%	100%		102%	

Ces chiffres démontrent qu'on assiste à une véritable smicardisation de toutes les catégories de personnels.

Et, quand on sait que la dernière augmentation de seulement 2% du SMIC – en juillet dernier – a impacté plus d'1 million d'agents et qu'au bout de 17 ans de carrière, un fonctionnaire recruté en échelle 3 n'aura perçu en plus que 26 euros nets mensuels, c'est bien à une paupérisation substantielle à laquelle on est confronté.

Comment en est-on arrivé là ?

Les gouvernements qui se sont succédés ont eu beau vouloir mettre tous les écrans de fumée du monde (Salaire Mensuel par Tête, Rémunération moyenne des Personnels en Place...), la cause de cette chute vertigineuse du pouvoir d'achat est bien liée à la dépréciation de la valeur du point.

Depuis 1984, début de la politique dite de « désindexation », la valeur du point a perdu plus de 27% par rapport à l'Indice des Prix à la Consommation.

Mais, en seulement 5 ans d'ère Sarkozy, la perte a atteint plus de 7% !

L'effet primes :

Pour rendre ce décrochage moins douloureux, on a assisté, sur la même période, à une augmentation importante du régime indemnitaire. En effet, en 20 ans, la valeur des primes (hors indemnité de résidence et supplément familial de traitement) a doublé.

En 1991, pour 1000 euros de salaire mensuel brut versé, on percevait en moyenne 120 euros de primes ; En 2010, toujours pour 1000 euros, on est passé en moyenne à 220 euros de primes.

Seulement, primes et traitement indiciaire, ce n'est pas du tout la même chose.

Déjà, le taux des primes varie de 1 à 10 selon les secteurs. Ensuite, pour le calcul des pensions des fonctionnaires, les primes c'est quasiment zéro. Enfin, le versement des primes est aléatoire et discriminatoire. C'est d'ailleurs sur elles que sont assises les « rémunérations à la performance » ou « l'intéressement collectif », armes de guerre contre la grille indiciaire et la Fonction publique de carrière.



En bas de la feuille de paie, c'est encore moins :

Non seulement, nos salaires de base sont en chute libre et nos carrières sont écrasées, mais il faut également faire face à des ponctions supplémentaires.

Ça a commencé par la mise en place du Régime Additionnel de la Fonction publique en 2005, système de retraite par capitalisation. Ce dispositif, hautement condamnable dans son principe, enlève en moyenne aux fonctionnaires 1% du net à payer par le biais de la cotisation.

Et voilà que, depuis 2011, nous devons faire face à une augmentation de la cotisation de pension civile qui, elle, dès 2013 nous retranche 0,84% supplémentaire de pouvoir d'achat.

Augmenter les salaires et les pensions : c'est possible

Rappelons d'abord une vérité première : la crise, c'est celle du système capitaliste. C'est bien la course folle aux profits qui l'a provoquée.

Pour la CGT, il n'est donc pas question d'accepter que les peuples du monde en fassent les frais.

Pas davantage les agents de la Fonction publique qui n'ont pas à être sacrifiés sur l'autel de la résorption de la dette publique détenue par les marchés et les spéculateurs.

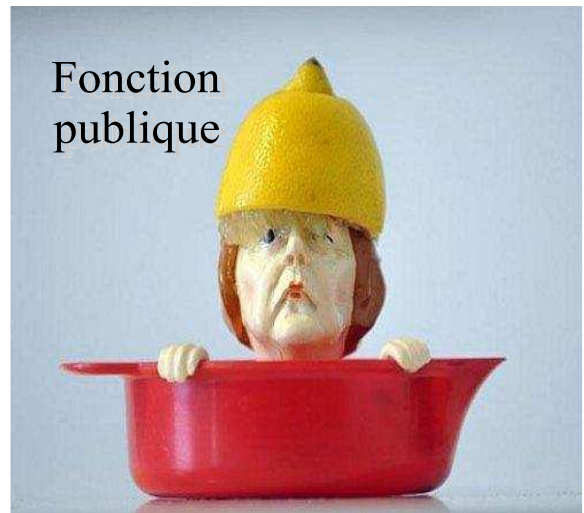


Sans entrer de nouveau dans les mécanismes de la dette, l'accroissement des recettes, appuyé sur une nouvelle répartition des richesses créées, est la voie à emprunter pour qui se soucie de justice sociale.

En tout état de cause, lorsqu'on le rapporte au Produit Intérieur Brut, l'ensemble constitué par les traitements, primes et pensions de tous les ayants droit des trois versants de la Fonction publique est en baisse depuis plusieurs années.

Ainsi, de 2000 à 2010, il représente **0,5 point de PIB** en moins, c'est-à-dire, environ **9 milliards d'euros**.

Et, si on se rapporte aux seules rémunérations des actifs, la baisse se situe **à 1 point**, soit **environ 19 milliards d'euros**.

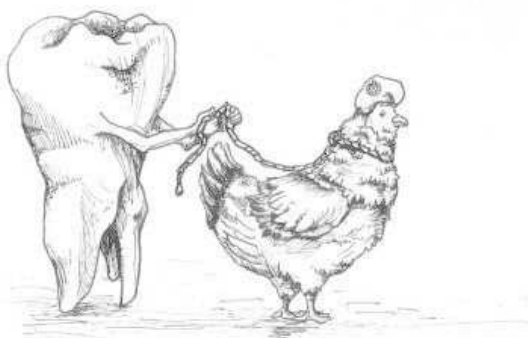


Avec leurs collègues du secteur privé, les agents de la Fonction publique constituent le principal moteur des richesses créées et d'une croissance pérenne.

Ajoutons que, en plus d'une relance durable tirée par l'augmentation du pouvoir d'achat et donc de la consommation, la progression des salaires c'est également des ressources supplémentaires pour la protection sociale.

Par exemple, augmenter la **valeur du point de 5%** c'est faire rentrer **600 millions** d'euros de **cotisations salariales supplémentaires pour l'assurance maladie** (l'équivalent du forfait de 1 euro non remboursable par visite chez le médecin).

Le changement c'est



QUAND LES DENTS
AURONT DES POULES

Où est le changement ?

Depuis 5 mois que la nouvelle majorité est aux affaires, elle n'a pris aucune mesure rompant avec la politique salariale désastreuse de ses prédécesseurs.

Au contraire, faisant de l'austérité son nouveau credo, elle annonce qu'elle n'a quasiment aucune marge de manœuvre.

De ce point de vue, le Projet de Loi de Finances pour 2013 est tristement porteur de nouveau reculs.

Qu'on ne compte pas sur la CGT pour estimer que ce qu'elle a combattu sous la droite serait acceptable sous la gauche.

La mobilisation est donc clairement à l'ordre du jour.

Les revendications de la CGT :

Pour la CGT, l'urgence est à ouvrir de véritables négociations salariales.

Nous y porterons notamment les exigences suivantes :

- ↻ Une mesure immédiate sur la valeur du point ;
- ↻ Salaire minimum mensuel à 1700 euros bruts ;
- ↻ Pour 2013, augmentation de la valeur du point au moins égale à l'inflation ;
- ↻ Rattrapage des pertes intervenues au cours des années antérieures ;
- ↻ Refonte de la grille indiciaire avec une meilleure reconnaissance des qualifications ;
- ↻ Amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète ;
- ↻ Intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut ;
- ↻ Réindexation des pensions sur les salaires.



LE 23 OCTOBRE

**ENSEMBLE,
FAISONS
ENTENDRE NOS
LEGITIMES
REVENDEICATIONS**

Montreuil, le 8 octobre 2012

LE 23 OCTOBRE 2012 :

Pour les missions et pour l'emploi

Une RGPP dévastatrice :

Il serait faux de dire que les attaques contre la Fonction publique et ses agents ont débuté en 2007.

Dans les années antérieures, bien des mauvais coups avaient déjà été initiés.

Cependant, la stricte vérité est que les 5 ans de Sarkozy sont, dans le domaine des reculs, sans comparaison.

Jamais depuis la seconde guerre mondiale, la Fonction publique n'avait connu une telle saignée en matière d'emplois : plus de 150 000 supprimés sur le seul versant de l'Etat.

Jamais depuis sa mise en place, le Statut Général n'avait subi de telles remises en cause, entres autres, la loi de 2009 instaurant les licenciements, le temps incomplet imposé, le recours à l'intérim...

Jamais depuis la création de la grille indiciaire, les salaires et le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'avaient été si malmenés avec comme point d'orgue, le gel de la valeur du point d'indice depuis juillet 2010.

Ces offensives ultra-libérales répondaient à une véritable logique et étaient d'une grande cohérence : réduire à la portion congrue l'intervention publique quand elle est synonyme d'intérêt général et l'instrumentaliser pour qu'elle serve les intérêts du marché.

C'est à cette aune qu'il faut également regarder les restructurations de services, les externalisations-privatisations, les abandons de missions, les références incessantes à la performance et à la rentabilité.

Une Fonction publique porteuse de progrès :

A rebours de cette politique de démantèlement, la CGT continue de porter une conception d'une Fonction publique porteuse de progrès pour tous, tant sur le plan social que sur le plan économique.

Pour notre organisation, attachée à la neutralité des Services publics au développement humain durable, à l'égalité de traitement des citoyens, à la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux, la Fonction publique doit continuer à jouer un rôle majeur.

C'est pourquoi, nous nous battons pour son renforcement, sa modernisation et son développement.

D'ailleurs, chacun s'accorde à reconnaître la place incontournable des services publics comme « amortisseur » dans la crise actuelle du système capitaliste. Et, sans ceux-ci, il n'y a pas de politique économique et industrielle pérenne qui soit envisageable.

Où en est-on aujourd'hui ? :

Le candidat François HOLLANDE l'avait affirmé et écrit : s'il était élu, il mettrait fin à la RGPP.

Le Président de la République l'a confirmé : avec lui, plus de RGPP.

Seulement voilà, il semble qu'il y ait loin de la coupe aux lèvres et en l'occurrence, des déclarations aux actes.

Certes, la méthode SARKOZY – à juste titre – est clouée au pilori. Toutefois, le 1^{er} octobre, à l'issue du séminaire gouvernemental sur « *La modernisation de l'Etat* » un communiqué du Premier ministre affirme qu'il faut « *changer de méthode, mais, le redressement de nos finances publiques interdit le Statu-quo* ».

Dans l'objectif de parvenir, en 2018, à un budget excédentaire, comme préconisé par le Traité Européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), le gouvernement entend appliquer un plan d'austérité que le Président de la République qualifie de « *sans précédent dans l'histoire de la Vème république* ».



A propos du rapport sur la RGPP

Un rapport sur le bilan de la Révision Générale des Politiques Publiques a été remis au Premier ministre le 25 septembre. Ce document, rédigé par les inspections générales de l'Administration, des Finances, des Affaires Sociales, concentre ses critiques sur la méthode retenue par le gouvernement Fillon pour mener la RGPP.

Si les rapporteurs pointent un certain nombre de dysfonctionnements – en particulier, l'absence de dialogue social - et relativisent le niveau des économies réalisées pour les finances publiques, ils concluent cependant qu'il convient « *en premier lieu d'achever les mesures RGPP en cours, sauf exception* ». Loin de remettre en cause les fondements de la RGPP, ils considèrent « *qu'il n'est plus possible de fonder la recherche d'économie sur le seul champ de l'Etat* » et préconisent « *lancer une revue des politiques impliquant tous les acteurs (Collectivités territoriales, organismes de protection sociale)* ».

C'est « *sur la base des orientations dégagées par le rapport des trois inspections* » que « *le gouvernement s'est fixé une nouvelle ambition publique plus cohérente et plus efficace inscrite dans un cadre respectueux de la trajectoire de redressement de nos Finances publiques* ».



Sur l'emploi public, si la stabilisation globale des effectifs est mise en avant, ce sont bien, de nouveau, des suppressions de milliers d'emplois qui sont à l'ordre du jour dans les ministères dits non prioritaires. Pourtant dès décembre 2011, la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) de l'Assemblée Nationale constatait que, dans de nombreux

services « *on est arrivé en terme de réduction d'effectif, à la limite au-delà de laquelle certaines missions ne peuvent plus être remplies* ».

Sur le devenir des missions, Fin 2011, un des rapporteurs de la MEC concluait que du fait des suppressions d'emploi « *il arrivera un temps où il faudra s'interroger sur les missions que l'Etat devra abandonner. C'est la suite logique de la RGPP* ».

Sur le sujet, dans une récente déclaration, Mme LEBRANCHU parle « *d'une diminution du nombre de démarches administratives* » et de « *luttés contre l'inflation des normes* ». Ce qui semble répondre aux injonctions du Pacte Europlus selon lesquelles « *globalement les contraintes réglementaires et notamment celles qui pèsent sur les PME devraient être réduites* ».



Sur les salaires et le pouvoir d'achat, le projet, inscrit au PLF 2013, du gel de la masse salariale augure mal de la suite des événements. L'annonce par la Ministre d'une négociation salariale placée sous cette contrainte et destinée à « *choisir entre des mesures générales (le dégel du point) ou de meilleures carrières pour les catégories C et B* » laisse craindre un nouveau recul du pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires.

Sur les moyens des services, Le Projet de loi de Finances pour 2013 porte de nouvelles coupes sombres dans les crédits de la plupart des missions. Cette mesure va aggraver encore davantage les conditions de l'intervention publique, à un moment où les besoins vont croissant du fait de la dégradation de la situation économique et de l'augmentation du chômage. Elle va également pénaliser les grands aménagements publics utiles au développement du pays comme le montre l'arrêt du Canal Seine Nord Europe.



Sur l'organisation des services et la décentralisation, le gouvernement n'entend pas remettre en cause les restructurations administratives et fermetures de sites issues de la RGPP, même s'il compte « *identifier les solutions pour répondre aux dysfonctionnements constatés* ». Dans le même temps, il « *ouvre un chantier sur les opérations de l'Etat* » et annonce pour début 2013 une loi sur la réforme de l'Etat et la décentralisation qui sera étroitement articulé avec « *l'effort budgétaire qui s'impose à tous* ».

Ainsi, sur le fond, la politique préconisée et mise en œuvre par la nouvelle majorité conduit, pour l'essentiel, à la poursuite des mauvaises recettes de la droite.

A côté de cela, les rares mesures positives prises (en particulier, l'abrogation du décret sur la réorientation professionnelle) ou les quelques bougés qui se dessinent (par exemple, sur l'égalité femme/homme) sont loin, d'équilibrer les fléaux de la balance.

La mobilisation est donc clairement à l'ordre du jour.

Les revendications de la CGT :

- ↪ Arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois et des créations partout où les missions publiques l'exigent ;
- ↪ Véritable état des lieux contradictoire de la RGPP et de la REATE ;
- ↪ Abrogation des dispositions de la loi de 2009 sur l'intérim et le temps incomplet ;
- ↪ Retrait du jour de carence ;
- ↪ Augmentation générale des traitements ;
- ↪ Renforcement de la résorption de la précarité.



LE 23 OCTOBRE

**ENSEMBLE,
FAISONS
ENTENDRE NOS
LEGITIMES
REVENDICATIONS**

Montreuil, le 8 octobre 2012

Montreuil, le 10 octobre 2012

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation
et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 – Paris

Nos réf. : JMC/CJ-A

Objet : Demande d'audience.

Madame la Ministre,

La CGT vous l'a déjà fait à plusieurs reprises :

Des mesures d'urgence, en rupture avec les politiques précédentes, doivent être prises pour la Fonction publique et ses agents.

Or, de notre point de vue, sur un certain nombre de sujets très importants, les orientations que vous rendez publiques, au nom du gouvernement, ne sauraient rencontrer notre assentiment.

Pour en demeurer à l'essentiel, trois dossiers nous semblent illustrer ce constat :

↳ **Sur l'emploi public**, la stabilité globale des effectifs décrétée sur le versant de l'Etat n'est pas satisfaisante.

En effet, les créations d'emplois – que la CGT ne conteste évidemment pas – de certains secteurs sont dès lors « gagées » à due concurrence par des suppressions ailleurs.

Et ailleurs, le plus souvent, les administrations sont déjà dans une situation sinistrée par les cinq années de Nicolas Sarkozy.

↳ **Sur les salaires et le pouvoir d'achat**, la dégradation que subissent les personnels de la Fonction publique est sans précédent. Et il ne s'agit pas là d'une appréciation lancée à la légère. Paupérisation pour certains, smicardisation pour beaucoup, non reconnaissance des qualifications pour la plupart : voilà le triste tableau qui prévaut aujourd'hui. Il faut mettre un terme immédiat au gel de la valeur du point, ce que vous vous gardez bien d'annoncer.

↳ **Sur le jour de carence**, l'abrogation complète et sans ambiguïté est la seule décision qui vaille. Face à une disposition inique et inefficace – que vous avez-vous-même stigmatisé, aucune tergiversation ne saurait être de mise. Cependant, là encore, les arbitrages attendus ne sont pas au rendez-vous.

La RGPP, qui a déjà tant occasionné de dégâts tant pour les missions publiques que pour les agents, n'est pas seulement une question de méthode. Il s'agit bien d'une politique globale et cohérente, appuyée sur un arsenal de mesures concrètes. Son arrêt, préconisé par le Président de la République, ne saurait s'exonérer des changements indispensables sur les questions que, trop rapidement, ce courrier vient d'évoquer à nouveau.

En tout état de cause, l'UGFF-CGT entend être résolument offensive dans la séquence actuelle. Si cette résolution va se traduire par une participation active et constructive à l'ensemble de l'agenda social qui débute, elle est aussi synonyme de placer au cœur de notre démarche l'intervention des salariés.

C'est pourquoi, nous avons pris la décision, autour des enjeux rappelés dans cette correspondance, de faire du mardi 23 octobre 2012 une journée d'actions.

A cette occasion, nous organisons notamment un rassemblement aux alentours du ministère de la Fonction publique, de 13 h 00 à 15 heures.

Nous attacherions le plus grand prix à pouvoir vous rencontrer lors de cette initiative. Il nous semble opportun et utile que vous puissiez donc nous accorder un rendez-vous de 13 heures 30 à 14 heures 30 le mardi 23 octobre 2012.

En vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général



Jean-Marc CANON

23 Octobre

2012



En greve

et en rassemblement à Paris

Emploi - Salaires - Missions

L'action c'est maintenant !